

La rouchère

Le bulletin communal d'Oradour



ORADOUR



Mars 2019

Sommaire

Le mot du Maire	2
Etat civil	3
Recrutement secrétaire de mairie	
Les travaux et projets de la commune	4
- L'assainissement collectif à Germeville	
- La fibre optique	
- Les travaux de la cuisine de la salle des fêtes	
- L'adressage	
Natura 2000	7
Le comité des fêtes	8
La société de chasse	
Animations diverses	
Evolution du SIAHBAC	9
La Communauté de Communes Cœur de Charente	10
- Le PLUi	
- La maison de santé	
Journée défense et citoyenneté	16
Quelques infos pour bien vivre sur Cœur de Charente	17
- Subventions ANAH	
Guide pratique	20

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

L'hiver s'achève lentement, déjà les premiers rayons du soleil font leur apparition et le printemps pointe le bout du nez.

Il est le bienvenu après cette fin d'année passée dans une atmosphère plutôt maussade et désespérée.

Vous trouverez au sein du bulletin le bilan de l'année passée et les perspectives pour 2019.

L'assainissement collectif dans le village de Germeville est en service, et nous avons débuté 2019 par les travaux de la cuisine et de la Mairie.

Vous avez certainement remarqué également la mise en place de la fibre optique le long de la départementale entre Germeville et Chillé et qui se prolonge jusqu'à Barbezières.

Autre information importante de ce début d'année, nous avons une nouvelle secrétaire de Mairie en remplacement d'Emilie Greziller. (toutes les informations sont en pages intérieures)

Voici un avant-goût des faits les plus marquants, et vous avez dans les pages qui suivent tous les détails de l'activité de notre Commune.

Je vous laisse les découvrir, et vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Christian ROUSSEAU

Etat civil



Ils se sont mariés :

Le 29 septembre 2018, Erwan Sylvestre et Amandine Pinaud



Ils sont nés :

Le 05 septembre 2018, Mehliya Rabot

Le 22 octobre 2018, Milhan Maufrat André



Elles nous ont quittés :

Le 24 janvier 2018, Cécile Piat née Fonteneau

Le 01 novembre 2018, Lucette Clouzeau née Daugas

Le 15 décembre 2018, Josette Lavergne née Geoffrion

Recrutement d'une secrétaire de mairie



Emilie Gréziller, en poste à Oradour depuis 9 ans, a quitté ses missions de secrétaire pour de nouvelles aventures professionnelles.

Un recrutement a été effectué pour un poste d'Adjoint Administratif afin d'effectuer les tâches de secrétariat à hauteur de 24 heures hebdomadaire pour les communes de Mons et Oradour.

Avant de vous présenter notre nouvelle secrétaire, je souhaite au nom de tous les habitants, et au nom du Conseil Municipal remercier Emilie pour le

travail accompli depuis 9 ans sur notre commune.

Je lui souhaite également beaucoup de réussite pour ses projets à venir.

Notre nouvelle secrétaire s'appelle Elise Saulnier. Elle prend ses fonctions le 5 mars.

Après une formation BAC (service de l'ingénieur) et une licence 3 LEA (langues étrangères appliquées), Elise part en Angleterre pour enseigner le Français dans un collège. Parallèlement à cette formation Elise acquiert le Brevet Professionnel de la Jeunesse et de la Pratique Sportive Mention Equitation. C'est cette passion pour le cheval qui a rapproché Elise de notre région où elle pratique l'enseignement de l'équitation.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Commune d'Oradour.

En raison de l'activité professionnelle exercée par Elise, nous avons modifié les jours et les horaires d'ouverture de la Mairie.

Les Nouveaux Horaires sont :

Mardi : Après-midi 14 h à 16 h

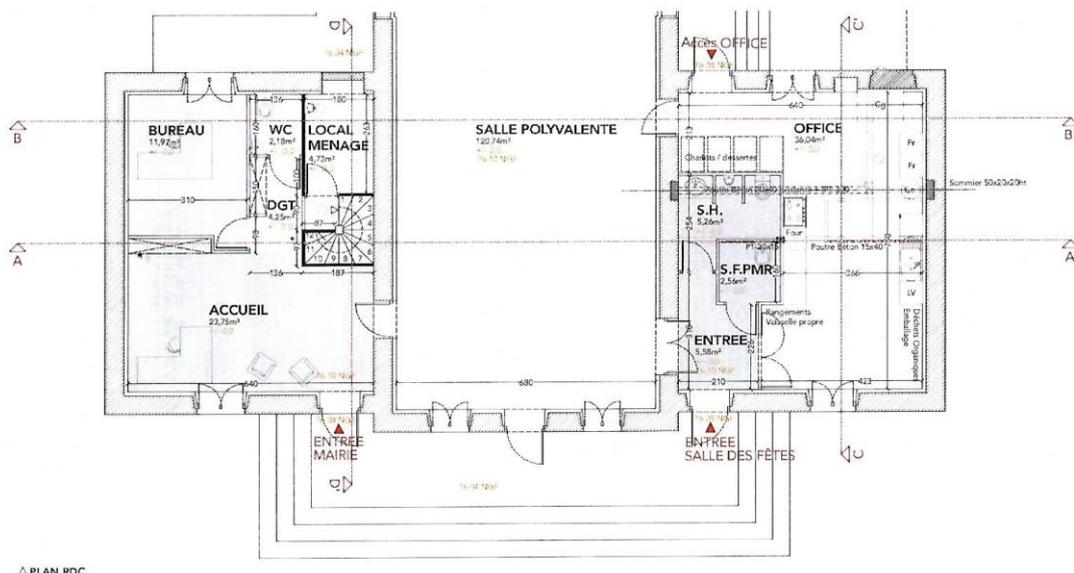
Jeudi : Après-midi 14 h à 17 h

La permanence du samedi matin est supprimée.



Les travaux et projets de la commune

Travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes



plan réalisé par l'architecte chargée du dossier, Claire Archimbaud

La réserve d'eau Incendie qui sera réalisée par les agents techniques du SIMO permettra de disposer d'une capacité hydraulique pour alimenter les engins de lutte contre l'incendie.

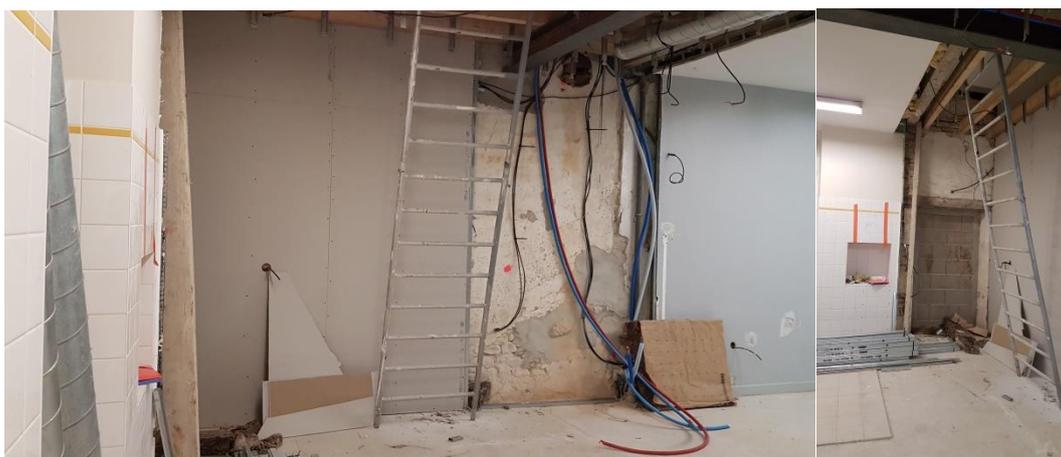
Les entreprises ont commencé les travaux.

L'entreprise CRON pour la maçonnerie

L'entreprise SYLVESTRE pour l'électricité et la plomberie

L'entreprise MERCIER pour la menuiserie

L'entreprise FRANCOIS pour les travaux de placo et peinture

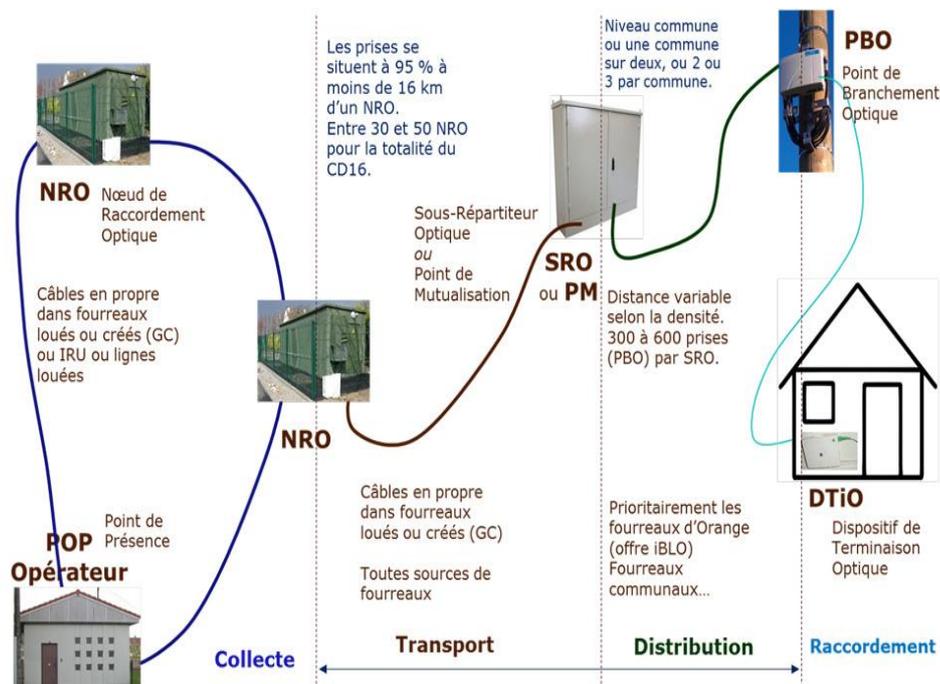


Plus d'escalier ni de cloison

Il est prévu d'acquérir du mobilier et électroménager adaptés.

La fibre optique sur la commune

Le très haut débit sera accessible dans tout point de la Communauté de Communes au plus tard en 2021. Du très haut débit qui permettra d'aller sur internet, de téléphoner ou de regarder la télévision. La Communauté de Communes a signé une convention avec Charente Numérique pour la desserte de 15000 prises sur le territoire.



Charente Numérique a mis en ligne un site qui présente le plus simplement possible le projet. Il répond à la question que se posent toutes les Charentaises et tous les Charentais : quand aurai-je la fibre ?

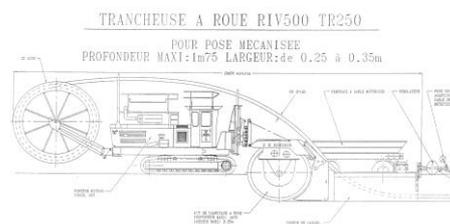
Accédez à la carte interactive pour savoir quand vous serez raccordé grâce au lien suivant :

<https://www.charente-numerique.fr/>

La commune d'Oradour sera raccordable au 2ème trimestre 2020



Ce mois de janvier, les fourreaux qui accueilleront les câbles de fibre optique ont été enterrés grâce à un engin assez impressionnant : une trancheuse



Germeville sera raccordé au nœud de raccordement optique (NRO) d'Aigre et Chillé à celui de Barbezières.

Adressage

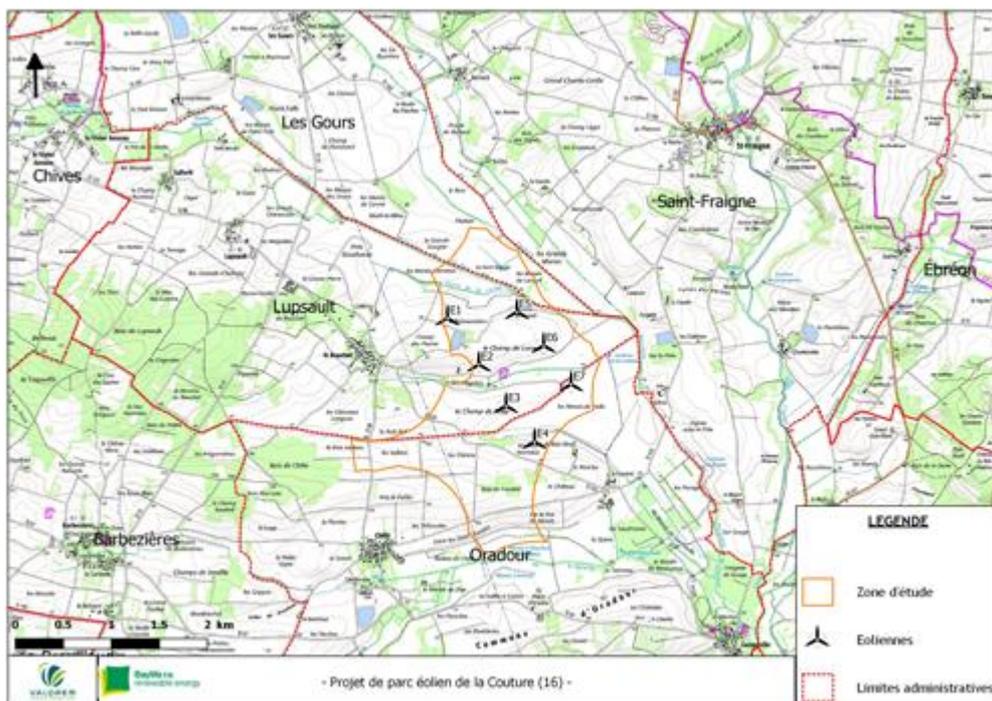
L'adressage (rues et numéros d'habitations) touche à sa fin. Vous allez recevoir tous les changements de noms de rues et nouvelles appellations ainsi que les numéros attribués à chaque habitation. Seront aussi présentées les différentes démarches à effectuer. Les plaques des numéros seront fournies et installées par la mairie. Une réunion va être organisée pour vous présenter ce dossier.

Assainissement collectif à Germeville

Le réseau d'assainissement collectif à Germeville est opérationnel. Désormais, chaque propriétaire a 2 ans pour s'y raccorder.

Plan éolien:

Le projet de parc éolien La Couture s'inscrit dans le cadre d'un site global comprenant 7 éoliennes : 5 sur la commune de Lupsault et 2 sur Oradour.



Les études de développement du parc éolien de la Couture

Le parc éolien de la Couture est situé dans le département de la Charente, sur les communes de Lupsault et Oradour, à une trentaine de kilomètres au nord d'Angoulême et à l'est de Saint-Jean-d'Angély. Il se composera de sept éoliennes de 3,45 MW chacune, pour une puissance totale de 24,15 MW. Ces éoliennes auront une hauteur maximum en bout de pale de 180 m, et leurs pales mesureront entre 117 et 136 m de long. Ce projet éolien bénéficie du soutien des communes d'Oradour et de Lupsault depuis ses débuts. Les études acoustiques, naturalistes et paysagères ont été réalisées.

Le projet a obtenu sa recevabilité auprès des services de la préfecture. Une nouvelle étape s'ouvre dans l'instruction, avec la tenue d'une enquête publique en mairies de Lupsault et d'Oradour du 4 février au 9 mars 2019.

Un commissaire-enquêteur sera présent à la mairie d'Oradour pour recueillir votre avis le 12 février de 14h à 17h, le 2 mars de 9h à 12h, le 7 mars de 14h à 17h.

NATURA 2000 : la Plaine de Barbezières à Gourville



Superficie : 8 108 ha.

COMMUNES : Auge-Saint-Médard, Barbezières, Bonneville, Gourville, Mons, Montigné, Oradour, Ranville-Breuillaud, Verdille.

Afin de préserver les oiseaux du site Natura 2000 de la Plaine de Barbezières à Gourville, des actions sont menées avec les agriculteurs pour adapter les pratiques agricoles aux enjeux et sensibilités des espèces. En 2018, 10 agriculteurs se sont engagés sur près de 85 ha à créer et/ou entretenir des couverts herbacés favorables à la reproduction (nidification et alimentation des jeunes) de l'Outarde canepetière et des autres espèces d'oiseaux de plaine.



Outarde canepetière © P. Jourde - LPO



Œdicnème criard © F. Cahez

Plusieurs espèces d'oiseaux du site Natura 2000 nichent au sol. L'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard mais aussi des rapaces comme le Busard cendré et le Busard Saint-Martin élèvent leurs jeunes au milieu des champs de luzerne, céréales, maïs et tournesol. Depuis la ponte jusqu'à l'envol des poussins, ces oiseaux sont vulnérables.

Les pratiques agricoles mécaniques : labour, désherbage, binage, fauche, moisson... constituent une importante menace. Elles risquent de tuer œufs et poussins, incapables d'échapper aux machines agricoles. Chez certaines espèces, les adultes aussi sont vulnérables car ils se tapissent au sol en cas de danger pendant la couvaison.

Charente-Nature,

intervient aux côtés de la LPO pour préserver, avec l'appui des agriculteurs, les nichées d'oiseaux de plaine sur le site.

Lorsqu'un nid est identifié, l'exploitant est contacté. Avec son accord, des dispositifs sont posés pour protéger les nids : simples piquets pour les nids d'Œdicnème, piquets et grillage pour les busards. Ils n'empêchent pas la récolte mais aident l'agriculteur à repérer et éviter le nid lors des opérations menées sur la parcelle.

Le Comité des fêtes

Le bureau :

- Présidente : Bernadette RICHARD
- Trésorier : Alain FRANCOIS
- Secrétaire : Pascale MOREAU

Manifestations prévues:

- Le brin d'aillet du 1^{er} mai
- Le repas du 14 juillet
- Le repas des aînés le 24 novembre

L'association de chasse d'Oradour Aigre

L'Association Communale de Chasse de la Commune d'Oradour a fusionné au cours de l'année 2018 avec l'association de Chasse de la Commune d'Aigre sur décisions de leurs Assemblées Générales Extraordinaires respectives pour former l'Association Intercommunale de Chasse des Communes d'Oradour et d'Aigre (AICCOA). Les deux associations entretenaient de longue date des liens étroits tant pour les activités de chasse (réciprocité des territoires, battues commune au gros gibier) que pour les activités d'animation locale (Repas de Chasse, Lotos, Brocante...). La fusion juridique devrait permettre de réaliser des économies de structure, bien venues de nos jours.



L'AICCOA est placée sous la responsabilité de Christophe Tiphonnet, son président et de Guy Justaud et Jacky Carré, ses deux vice-présidents. Elle a élu domicile à la Mairie d'Oradour qu'il faut remercier pour son accueil chaleureux.

Au cours de la saison 2018-2019, 57 sociétaires ont participé aux différents types de chasse (devant soi, en battue, à l'approche). Il a été lâché plus de 800 faisans et perdreaux pour repeupler le territoire en petit gibier et l'assiduité de chacun au grand gibier a permis à l'Association d'être reconnu par la Fédération des Chasseurs de la Charente parmi celles ayant le plus contribué à modérer les dégâts occasionnés aux cultures par ces grands animaux.

Toutes les autres activités sont maintenues et développées, et devraient, comme par le passé, réunir plus d'une centaine de participants à chaque fois. En particulier le repas de chasse annuel aura lieu à Oradour le 31 mars, le 2^{ème} Loto le 8 mai, la brocante à Aigre le 19 mai et le repas de sanglier en commun avec Agri Retro à Oradour le 9 juin.

Le Président
Christophe Tiphonnet

Animations à venir sur le territoire

La foire expo à Aigre

Rendez-vous à Aigre samedi 4 et dimanche 5 mai 2019. Le thème : « la fleur »

Festi'sports

La 11^{ème} édition de Festi'sport Nature aura lieu à nouveau à Luxé au Lac des Saules, le 16 juin.

Davantage de précisions sur cette journée festive très prochainement sur le site de Cœur de Charente.

Evolution du SIAHBAC

L'évolution du SIAHBAC en SMA BACA

Le SIAHBAC qui était un syndicat intercommunal chargé de la gestion des cours d'eau sur 13 communes autour de Saint Fraigne et Aigre a récemment évolué. En effet, l'arrivée de la compétence GEMAPI, obligatoire et portée par les communautés de communes, a entraîné un bouleversement des statuts de la structure, devenue aujourd'hui syndicat mixte fermé. Cette dernière se voit donc la compétence GEMAPI transférée par les communautés de communes concernées par les bassins versants Aume-Couture et Auge, à savoir :

- La CDC Coeur de Charente
- La CDC Mellois en Poitou
- La CDC du Rouillacais
- La CDC Val de Charente
- La CDC Vals de Saintonge.

Le SMA BACA (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture et Auge) exerce donc la compétence GEMAPI à l'échelle des bassins versants nommés précédemment et intégrera d'ici 2019 le bassin versant du Bief. Ces changements demandent donc à ce syndicat d'évoluer aussi dans sa structure, tant en besoins humains que financiers, du fait du territoire à couvrir bien plus grand.



- Le PLUi

La Communauté de Communes de Cœur de Charente s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce document stratégique doit fixer le cap du développement du territoire d'ici à 2035 et traduire de façon réglementaire le projet de territoire en termes d'aménagement.

Première étape vers le projet, les élus ont participé à l'élaboration du diagnostic du territoire au travers de temps d'échange collectifs (visite du territoire en bus, ateliers) et communaux (entretiens en commune, enquête). Un travail spécifique a été mené avec les agriculteurs. Une première version, qui est amenée à s'enrichir tout au long de la démarche, est ainsi en cours de partage avec tous les acteurs du territoire : élus, partenaires, associations, habitants... Ces temps d'échanges doivent permettre à chacun de contribuer au débat et de valider les constats partagés.

Outre les outils mis en place pour tenir les citoyens au courant tout au long de la procédure (mise à jour du site internet <https://www.coeurdecharente.fr>, articles de presse ou exposition itinérante), les habitants sont invités à contribuer activement au projet : soit par écrit au sein des cahiers de suggestions mis à disposition dans les communes, soit lors des temps d'échanges prévus à l'occasion des réunions publiques et ateliers participatifs.

- La maison de santé à Aigre

Les travaux de la maison de santé ont commencé en début d'année et doivent durer 12 mois.

Ma Santé en Pays d'Aigre / Pôle Santé avec Maison de Santé Pluri-disciplinaire (MSP – ouverture janvier 2020)

Médecins généralistes

Dr Cynthia RIEUTORD / Dr Christian RIEUTORD
46, rue des ponts 16140 Aigre / 05 45 21 22 91
Dr Alain DUBOST
10 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 22 88
Dr Jacques TRAWALE
20 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 32 24

Pharmacie du Pays d'Aigre Dr Vincent NEGRET

25 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 10 41
Horaires : 9h-12h et 14h30-19h30 du lundi au samedi

Chirurgien-dentiste / Orthodontiste

Dr Christèle BONNE
Les Vignauds 16140 Villejésus / 05 45 21 16 78

Infirmières, Infirmier

Christine LARRERE, Isabelle BOURGOGNON, Françoise JONQUET-BARTHELEMY, Emilie ROUX, Magalie BOUCARDEAU, Sandrine HECTOR

4 bis rue du Pont Raymond 16140 Aigre / 05 45 21 25 91
Permanence 8h - 10h du lundi au vendredi, sans rdv et pendant les vacances scolaires, sur rdv / Soins à domicile

Jean-Marie JACQUET, Cyrielle NEAU
2 bis Impasse des Allenets 16140 Aigre / 05 45 21 25 31
Permanence au cabinet et soins à domicile

Masseurs-Kinésithérapeutes / sur rdv et soins à domicile

Catherine LARCHER, Jacqueline LEPINE : 3 rue de la Gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 15 79
Kinésithérapie, Rééducations uro-gynécologique, Rééducation vestibulaire et Drainage lymphatique manuel
Philippe SARRAZIN : 9 rue des Ponts 16140 Aigre / 05 45 96 87 86
Kinésithérapie et Ostéopathie
Eric BUNA : 15 route de Matha 16140 Aigre / 06 80 08 34 86
Kinésithérapie et Ostéopathie

Sage-femme

Géraldine FONTANAUD
Salle de l'ancienne école (à côté de la mairie)
rue haute 16140 Villejésus / 06 89 61 53 51

Prise en charge de la grossesse : préparation à l'accouchement, suivi de la grossesse, surveillance médicale mère / nouveau-né au retour à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, rééducation périnéo-sphinctérienne post-partum
Examens gynécologiques de prévention : frottis, contraception, ...

Orthoptiste / sur rdv le mardi à partir de 9h30

Camille MAYEUR
10, rue du Pont Raymond
(Locaux Communauté de Communes)
16140 Aigre / 06 24 54 77 29

sur prescription médicale :
Dépistage visuel dès 9 mois
Bilan orthoptique, et rééducation si nécessaire
Dépistage de la rétinopathie diabétique

Pédicure-Podologue / sur rdv et soins à domicile

Marine FRUY
3, rue de la gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 15 79

Ambulances Aigrinoises

37, rue de la gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 13 53

Transport Professionnel Taxi Karine Bouyer

3, place de l'hôtel de Ville – Le Bilboquet 16140 Aigre / 05 45 21 39 22

Diététicienne / sur rdv le jeudi à partir de 9h30

Céline BROTIER-DELARUE
10, rue du Pont Raymond
(Locaux Communauté de Communes)
16140 Aigre / 06 66 27 45 30

Equilibre et conseils alimentaires, perte de poids
Ecoute et accompagnement personnalisé
Suivi diététique (diabète, cholestérol, dénutrition, ...)

Optique J.M. Roger

20, rue du Pont Raymond
05 45 21 31 59

Ostéopathe / sur rdv

Vincent RADIGUET
Salle de l'ancienne école (à côté de la mairie) rue haute 16140 Villejésus / 06 37 81 50 54

- **Les sentiers de randonnée**

Le territoire Cœur de Charente propose une vraie diversité de paysages. Quoi de mieux que des circuits de randonnées pour les découvrir, tous accessibles à un public familial.

- Randonnées pédestres, VTT et équestres : 53 sentiers
- Randonnées cyclo : 4 boucles vélos
- Circuits d'interprétation : 2 sentiers, Mansle-St Groux et Sentier de l'Aume

Sentier de découverte de l'Aume

Laissez-vous guider sur le sentier de l'Aume en suivant les itinéraires de liaison qui relient les différentes boucles de découverte. Sur chaque boucle vous trouverez des pupitres qui vous informeront sur la faune, la flore, le fonctionnement des milieux aquatiques et les multiples aménagements apportés à nos cours d'eau.

- Boucle du Chabot à Longré
- Boucle de la rainette arboricole à St Fraigne
- Boucle de la bécassine des marais à Aigre
- Boucle du martin-pêcheur à Ambérac et Villejésus



- Les transports

Le territoire bénéficie de services de transport collectif grâce au réseau de bus départemental.

Les lignes du réseau sur Cœur de Charente :

- Ligne 4 : Aigre, Coulonges, La Chapelle, Fouqueure, Ligné, Luxé, Montignac, St Amant de Boixe, Tusson, Vars, Vervant, Villejésus, Vouharte, Xambes
- Ligne 5 : Aigre, La Chapelle
- Ligne 6 : La Chapelle, Coulonges, Montignac, St Amant de Boixe, Vars, Vervant, Vouharte, Xambes
- Ligne 18 : Verdille
- Ligne 23 : Anais, Aussac, Lonnes, Maine de Boixe, Mansle, Tourriers, Villejoubert

Retrouvez l'ensemble des arrêts sur la carte du territoire du site internet.

LR 5		HORAIRES du 3/09/2018 au 1/09/2019				
Période scolaire		LMMJV	LMMJVS	LMJV	Me	LMMJV
Période petites vacances		-	LMMJVS	LMJV	Me	-
Période vacances été		-	LMMJV	LMJVS	Me	-
AIGRE	PLACE POSTE	---	8.45	12.45	12.45	13.20
AMBERAC	LES THIBAUDS (D 88 borne incendie)	---	---	---	12.53	---
	LES MARAIS (Cf D 88/VC)	---	---	---	12.54	---
	LES PICOTS (D 88 - 15m abreuvoir)	---	---	---	12.55	---
	AMBERAC (Mairie D88 - Ab n°3)	---	---	---	12.58	---
MARCILLAC	LANVILLE (RD737 - AB N°69)	---	8.50	12.50	---	13.25
	MAIRIE (RD737 - AB N°70)	---	8.51	12.51	---	13.26
	PONT ROUX (RD737 après pont)	---	8.53	12.53	13.02	13.28
LA CHAPELLE	MAIRIE (Cf RD737 / VC Cimetière - Ab)	---	8.54	12.54	13.03	13.29
	LE FOUILLOUX (RD 118)	---	8.55	12.55	13.04	13.30
GENAC	LA TOUCHE (Cf RD118/VC)	---	8.57	12.57	13.06	13.32
GOURVILLE	ÉCOLE PRIMAIRE (VC - AB N°56)	6.30	---	---	---	---
GENAC	ÉGLISE (RD19 Dég. goudron)	6.38	9.00	13.00	13.09	13.35
	ECQUECHAVE (Cf RD117/VC AB)	6.41	9.03	13.03	13.12	13.38
	LOUMADE (Cf RD117/VC)	6.41	9.04	13.04	13.13	13.39
BIGNAC	LAVOIR (Cf RD117/358)	6.42	9.06	13.06	13.14	13.41
	MAIRIE (RD117 Dég. graviers)	6.44	9.08	13.08	13.17	13.43
ST-GENIS	BASSE (RD11 - Poteau LR)	6.46	9.10	13.10	13.19	13.45
	BOISROUFFIER (Cf RD387)	6.49	9.12	13.12	13.21	13.47
MARSAC	LAGROUX (AB)	6.50	9.13	13.13	13.22	13.48
	ÉCOLE (RD96 - AB)	6.53	9.14	13.14	13.23	13.49
VINDELLE	COMBE THOMAS (VC - AB)	6.57	9.17	13.17	13.26	13.52
	GUISSALLE	6.58	9.18	13.18	13.27	13.53
	LE FIGUIER (Cf RD117/VC)	7.00	9.20	13.20	13.29	13.55
	JARDINS PUBLICS (VC AB)	7.02	9.21	13.21	13.30	13.56
	MAIRIE (Cf RD37/406)	7.03	9.23	13.23	13.32	13.58
	LA MOTHE (Cf RD37 - AB)	7.06	9.26	13.26	13.35	14.01
	LE CLUZEAU (Cf RD37/VC)	7.08	9.27	13.27	13.36	14.02
ST-YRIEIX	L'ÉBEAUPIN (RD939 - Encoche) (Cartrans / STGA)	7.09	9.30	13.30	13.39	14.05
ANGOULÊME	ST-CYBARD (STGA "Mulac")	7.15	9.34	13.34	13.43	14.09
	GARE SNCF	7.31*	*	*	*	*
	FRANQUIN (STGA "Franquin")	7.28	9.42	13.42	13.51	14.17
	HÔTEL DE VILLE (Place Bouillaud)	7.26 (a)	9.44	13.44	13.53	14.19
	CATHÉDRALE (STGA "Cathédrale")	7.25	9.45	13.45	13.54	14.20

Période scolaire		LMMJVS	LMJV	Me	LMJV
Période petites vacances		LMMJVS	LMJV	Me	-
Période vacances été		LMMJV	LMJVS	Me	-
ANGOULÊME	GARE SNCF (Côté Gare)	12.15	17.18	17.18	18.26
	FRANQUIN (STGA "Franquin")	12.19	17.22	17.22	18.30
	HÔTEL DE VILLE (Place Bouillaud)	12.21	17.24	17.24	18.32
	CATHÉDRALE (STGA "Cathédrale")	12.22	17.25	17.25	18.33
	ST-CYBARD (STGA "Mulac")	12.27	17.30	17.30	18.38
ST-YRIEIX	L'ÉBEAUPIN (RD939 - Encoche) (Cartrans / STGA)	12.35	17.38	17.38	18.45
VINDELLE	LE CLUZEAU (Cf RD37/VC)	12.38	17.41	17.41	18.48
	LA MOTHE (Cf RD37 - AB)	12.39	17.42	17.42	18.49
	MAIRIE (Cf RD37/406)	12.42	17.45	17.45	18.52
	JARDINS PUBLICS (VC - AB)	12.44	17.47	17.47	18.54
	LE FIGUIER (Cf RD117/VC)	12.45	17.48	17.48	18.55
	GUISSALLE	12.47	17.50	17.50	18.57
	COMBE THOMAS (VC - AB)	12.48	17.51	17.51	18.58
MARSAC	ÉCOLE (RD96 - AB)	12.52	17.55	17.55	19.00
	LAGROUX (Borne Incendie)	12.53	17.56	17.56	*
ST-GENIS	BOISROUFFIER (Cf RD387)	12.54	17.57	17.57	19.03
	BASSE (RD11 - Poteau LR)	12.55	17.58	17.58	19.04
BIGNAC	MAIRIE (RD117 - Dég. Graviers)	12.57	18.00	18.00	19.06
	LAVOIR (Cf RD117/358)	12.59	18.02	18.02	19.08
GENAC	LOUMADE (Cf RD117/VC)	13.01	18.04	18.04	19.10
	ECQUECHAVE (Cf RD117/VC - AB)	13.02	18.05	18.05	19.11
	ÉGLISE (RD19 - Dég. Goudron)	13.05	18.08	18.08	19.14
	LA TOUCHE (Cf RD118/VC)	13.08	18.11	18.11	---
LA CHAPELLE	LE FOUILLOUX (RD 118)	13.10	18.13	18.13	---
	MAIRIE (RD737 Mon.aux Morts)	13.11	18.14	18.14	---
MARCILLAC	PONT ROUX (Cf D737/69)	13.13	18.16	18.16	---
	MAIRIE (RD737 - AB N°70)	13.14	18.17	---	---
	LANVILLE (RD737 - AB N°69)	13.15	18.18	---	---
AMBERAC	AMBERAC (Mairie D88 - Ab n°3)	---	---	18.20	---
	LES PICOTS (D 88 - 15m abreuvoir)	---	---	18.23	---
	LES MARAIS (D 88 - Ab n°2)	---	---	18.24	---
	LES THIBAUDS (D 88 borne incendie)	---	---	18.25	---
AIGRE	PLACE POSTE	13.20	18.23	18.33	---

* Dépose à la demande

Petites vacances scolaires

Toussaint : 19/10/18 soir au 05/11/18 matin

Noël : 21/12/18 soir au 07/01/19 matin

Hiver : 16/02/19 soir au 04/03/19 matin

Printemps : 12/04/19 soir au 29/04/19 matin

Vacances été

du 05/07/19 soir au 01/09/19 matin

La ligne ne circule pas les jours fériés

- **Les services communautaires**

- **Siège communautaire** : 10 route de paris 16560 TOURRIERS 05 45 20 68 46

Courriel : secretariat@coeurdecharente.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

- **Pôle aménagement et environnement** : 5 avenue Paul Mairat 16230 MANSLE 05 45 20 71 33
- **Des services dédiés à l'enfance et la jeunesse**

Maison de la petite enfance à Aigre

Pôle jeunesse 2B rue du Renclos - 16140 Aigre - 05 45 60 31 39 - mpeaigre@coeurdecharente.fr

Accueil occasionnel : le mardi de 9h à 12h30 et le jeudi de 9h à 17h30

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) : le mercredi de 9h à 12h

Relais assistantes maternelles (RAM) : le lundi et le vendredi de 9h à 11h30

Permanence le lundi de 16h à 18h

Centre de loisirs d'Aigre

Pôle jeunesse 2B rue du Renclos - 16140 Aigre - 05 45 66 32 73 - centredeloisirsaigne@coeurdecharente.fr

Accueil des enfants en période scolaire : le mercredi de 7h30 à 18h30

Et pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- **Sport**

Complexe sportif d'Aigre

2C rue du Renclos - 16140 Aigre - 05 45 25 42 47 - complexesportifaigre@coeurdecharente.fr

- **Bibliothèques**

Bibliothèque de Tusson :

6 grand 'rue d'Aigre - 16140 Tusson - 05 45 31 61 44 - 07 71 35 15 53 -

bibliothequeaigne@coeurdecharente.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h, samedi de 14h à 16h

Bibliothèque de Saint-Fraigne : prêt de livres, adhésion gratuite

Rue du cheval blanc - 16140 Saint-Fraigne - 05 45 21 95 09 - 07 71 35 15 53 -Horaires d'ouverture :

mardi de 16h30 à 18h, samedi de 9h à 11h30

Le catalogue en ligne : coeurdecharente.bibli.fr

- **Assainissement**

5 avenue Paul Mairat - 16230 Mansle - 05 45 20 71 33 - assainissement@coeurdecharente.fr

- **Urbanisme** (pour toute demande d'urbanisme, contactez votre commune)

Service instruction des autorisations des autorisations d'urbanisme et planification

5 avenue Paul Mairat - 16230 Mansle - 05 45 20 71 33 - urbanisme@coeurdecharente.fr

Infos diverses, documents à télécharger sur le site de la communauté de communes Cœur de Charente :

<http://www.coeurdecharente.fr/>

Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes français garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Elections européennes



Les députés du Parlement européen sont élus par les citoyens des États membres de l'Union européenne lors des élections européennes. Les prochaines élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

La France élit 79 députés européens, soit cinq de plus qu'aux élections de 2014. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) entraîne une recomposition du Parlement européen au profit de plusieurs États membres sous-représentés, dont la France.

Quelques infos pour bien vivre sur Coeur de Charente

Le plan d'action du Plan de Mobilité Rurale, dont l'objectif sera de favoriser l'accès aux populations les plus démunies aux services de soins en prenant en compte l'ensemble des aspects environnementaux, sociaux et économiques



Plan de Mobilité Rurale du Pays du Ruffécois - Enquête habitants - Janvier – Février 2019

Qu'est ce qu'un Plan de Mobilité Rurale?

Une **approche globale de la gestion de la mobilité sur le territoire**. Il comporte :

- Un **diagnostic** (travaux déjà effectués, enquête...).
- Les **solutions de mobilité existantes** et leur qualité.
- Un **plan d'actions** avec les acteurs du territoire.

Pourquoi une enquête?

- Pour comprendre la façon dont se déplacent les habitants et leurs besoins
- Pour mieux appréhender l'accessibilité des services

Comment trouver ce questionnaire?

- Soit sous format papier disponible auprès des **mairies**, des **centres sociaux**, des **maisons des solidarités**...
- Soit en ligne sur :

www.paysduruffecois.com

Qui est concerné?

- Chaque habitant est invité à répondre
- L'enquête comporte **24 questions**
- L'enquête est **anonyme**.

Ensemble pour un
Territoire à Énergie Positive !



SCOR

Subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat

L'Anah propose des aides financières

- o Aux propriétaires occupants désireux de réaliser des travaux :
 - d'économie d'énergie en vue de réduire la facture «énergétique
 - d'adaptation au handicap ou de maintien à domicile dans le cadre du vieillissement.

Ces aides sont soumises à des critères de ressources.

- o Aux propriétaires bailleurs souhaitant réhabiliter un logement en vue de louer à des ménages aux revenus modestes.

Pour tous renseignements : 05 17 17 38 29

Le programme « Habiter Mieux »



Ce programme cofinancé par l'Etat (ANAH) et le Conseil Départemental de la Charente aide financièrement les propriétaires occupants à réaliser des travaux de rénovation thermique (chauffage, isolation, menuiseries, VMC...), afin de limiter notamment leurs dépenses énergétiques.

Renseignements auprès du :

SOLIHA :

57 rue Louis Pergaud
16000 ANGOULEME
Tel 05.45.95.62.02

Autres contacts utiles :

Maison Départementale de l'Habitat (MDH)

Rue Louis Pergaud à Angoulême
Tel. : 05 45 23 59 53

Horaires d'ouverture : 8h00 - 17h30

GIP Charente Solidarités

57 rue Louis Pergaud - 16000 Angoulême Cedex
Tél. : 05 45 25 46 46

ADIL 16 (agence départementale pour l'information sur le logement)

57 rue Louis Pergaud - 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 93 94 95



L'association d'aide à domicile (ADMR) peut vous aider en vous proposant une large gamme de services : aide à la personne, ménage, repassage, repas à domicile, accompagnement transport, atelier mémoire.

ADMR

10 rue du Pont Raymond
16140 AIGRE
05 45 21 21 31
aigre@aigre.fede16.admr.org



Conteneur textile à Aigre - Les habitants du Pays d'Aigre peuvent déposer des vêtements dans le conteneur textile situé dans la cour de la Communauté de Communes (10, rue du pont Raymond à Aigre) et mis en place par Emmaüs Ruffec.





7 Square Jean Bouillon
16230 Mansle
05 16 09 51 01

Les services proposés par la Maison départementale des Solidarités concernent:

La préparation à la naissance et l'accueil de l'enfant

- Consultations pour les femmes enceintes
- Consultations pour les nourrissons
- Séances de préparation à l'accouchement
- Visites médicales à domicile et vaccinations gratuites pour les enfants
- Groupes de soutien à l'allaitement
- Groupes d'éveil parents-enfants

L'accompagnement social :

Les travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillères en économie sociale et familiale) reçoivent les personnes rencontrant des difficultés, analysent avec elles leurs besoins afin de leur proposer une aide ou un accompagnement adaptés :

- **Insertion**

Ouverture des droits au RMI ou au RSA

Mise en relation avec le service d'Aide à l'emploi direct

Orientation vers les partenaires pour des actions d'insertion spécifiques (lutte contre l'illettrisme, insertion professionnelle...)

- **Lutte contre les exclusions**

Accès aux droits (Couverture maladie universelle, prestations sociales)

Logement et énergie (accès, maintien, hébergement d'urgence, demandes pour le Fonds de solidarité pour le logement)

Ateliers collectifs autour de l'alimentation, des dépenses d'énergie...

Conseil et accompagnement budgétaire (surendettement, mesures d'accompagnement social personnalisé)

Lutte contre les violences conjugales

Protection des personnes vulnérables

Prévention des conduites addictives

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs

- **Protection de l'enfance**

Soutien matériel et éducatif aux parents et jeunes majeurs (18-21ans)

Accueil des enfants confiés et des jeunes majeurs

Recueil et traitement des informations préoccupantes

Les enquêtes d'agrément

Les candidats à l'adoption ou à l'obtention d'un agrément pour exercer la profession **d'assistant familial ou maternel** peuvent s'adresser à l'antenne de la maison départementale des solidarités afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires. C'est l'équipe de travailleurs sociaux de la maison des solidarités qui conduira l'enquête d'agrément.

MAIRIE d'ORADOUR:

Tel : 05.45.21.02.84 Fax : 05.45.21.04.58 E-mail : mairie-oradour@wanadoo.fr

Le mardi de 14 heures à 16 heures

Le jeudi de 14 heures à 17 heures

Le maire, Christian ROUSSEAU : 06 43 11 45 09

Les adjoints :

Thierry SYLVESTRE 05 45 21 32 20 - 06 86 18 86 53

Corinne BAILLARGEAU 05 45 21 04 05 - 06 88 34 37 22

Location salle d'Oradour

Prix : Ils correspondent à une location pour un Week-End :

- Habitants de la commune : été (mai à septembre) : 60 € - hiver (octobre à fin avril) : 100 €
- Habitants hors commune : été : 100 € - hiver : 160 €

ORDURES MENAGERES

Jour de collecte des sacs noirs: vendredi matin tous les 15 jours - semaine impaire
et des sacs jaunes : vendredi matin tous les 15 jours - semaine paire

REPORT DE COLLECTE LES JOURS FERIES

Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié avant le ramassage, les collectes seront toutes (jaune ou noir) décalées d'une journée à partir du jour férié

<http://www.calitom.com/fr>



Conciliateur de Justice

Le 1er et 3ème jeudi du mois de 10h à 12h à la mairie d'Aigre

Centre Médico-Social - 7 Grande-rue à Aigre

Assistant social de secteur uniquement sur rendez-vous au 05.16.09.51.01

Mission Locale : Aides aux demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans

Sur rendez-vous au 05 45 29 55 10

Maison des Services Au Public (MSAP)

CAF, L'Assurance Maladie, La MSA et Pôle Emploi

Aux heures d'ouverture de La Poste - 36 31

Lundi/Jeudi/Vendredi : 9h-12h et 13h 30-16h 30

Mardi : 9h-12h et 13h 30-16h

Mercredi et Samedi : 9h-12h

CROIX ROUGE FRANCAISE Tél : 05.45.21.31.48

DECHETTERIE VILLEJESUS Tél : 05.45.21.32.50

Horaires d'ouverture : Lundi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H



Mardi de 14 H à 18 H
Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

GENDARMERIE à AIGRE 05.45.21.10.12

MEDECINS à AIGRE

Docteur Alain DUBOST : 05.45.21.22.88
Docteur Cynthia RIEUTORD : 05.45.21.22.91
Docteur Christian RIEUTORD : 05.45.21.22.91
Docteur Jacques TRAWALE : 05.45.21.32.24

Madame **Camille Mayeur**, orthoptiste, reçoit sur rendez-vous chaque mardi matin dans les locaux de l'ancienne CDC du Pays d'Aigre 10 - rue du Pont Raymond. Tel : 06 24 54 77 29

PHARMACIEN à AIGRE

Pharmacie du Pays d'Aigre 25 Grande rue Tél : 05.45.21.10.41



Urgences : les numéros nationaux

18 Pompiers	112 Appel d'urgence européen	119 Allo Enfance maltraitée
15 SAMU	114 Services aux malentendants	116 000 Enfants disparus
17 Police / Gendarmerie	115 Accueil sans Abri	0800 840 800 Sida Info Service

Centre hospitalier de RUFFEC 05 45 29 50 00
Centre hospitalier d'ANGOULEME / GIRAC 05 45 24 40 40



DON DU SANG Hôpital de Girac
16470 Saint Michel-Angoulême
Tél : 0800109900
Don de sang avec ou sans rendez-vous
Don de Plasma sur RDV

Lundi: 8h - 13h et 14h - 18h
Mardi : 13h30 - 19h15
Mercredi et Vendredi: 8h - 14h.



N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions, vos suggestions.

Mairie d'ORADOUR 05 45 21 02 84 Fax : 05.45.21.04.58 E-mail : mairie-oradour@orange.fr

Mars 2019